Mon Idée, c'était son idée

La route reliant Falmignoul à Menuchenet a été définitivement tracée en 1837. Antoine Mathieu, garde forestier à Baillamont est certainement un homme qui voit loin, car dès 1835, alors que les travaux viennent à peine de commencer, il achète un grand terrain au Champ Hé (Hez), à droite le long de cette route, juste à la limite avec Carlsbourg. Il a une idée derrière la tête, ce sera son idée.

La route, à peine terminée, on y établit des barrières (péages) environ tous les 5 km. On faisait payer les charrois d'après le nombre d'essieu. L'endroit où étaient établies ces barrières n'était pas fixe. Le tenancier avait le loisir de s'établir entre 2 points bien définis par le règlement. Celle qui nous intéresse est la barrière de Baillamont (qui ne sera pas sur Baillamont mais sur Naômé).

Antoine Mathieu fit de suite construire une petite maison sur son terrain et en janvier 1837, il vendait sa maison de Baillamont et venait habiter le long de la grand route avec son épouse Marguerite Lequeux. C'était son idée. Il obtint la garde de la barrière et ouvrit un petit café. De suite, tout fonctionne à merveille.

En 1842, voyant que tout se passe bien, il décide d'agrandir et emprunte de l'argent à la veuve Nanquette de Revin (usurière bien connue). Pour garantir ce prêt fait devant le notaire Poncelet de Gedinne, il hypothèque tout ce qu'il a « une maison d'habitation avec aisance et grange, jardin, prairie et terres sartables et labourables, le tout vulgairement appelé Mon Idée situé au champ Hé à Naômé, tenant du levant à la Grand Route de Bouillon, du midi à la prairie de Mathieu Simon, du couchant à Jean Joseph Jacques et du nord à la veuve Joseph Simon, le tout sur une superficie de 3 ha 36 ares 43 centiares ». Il ajoute encore « une portion de terrain au même lieu tenant au levant à la route, du couchant à un ancien chemin. Acquisition faite en 1841 devant le notaire Castillon de Paliseul ».

Avec les fonds empruntés, le couple se propose de faire construire une maison sur cette dernière portion. Celle-ci sera également hypothéquée. Ils devront en plus prendre une assurance incendie. Si le remboursement ne se fait pas, la veuve Nanquette se réserve le droit de faire vendre par affiche dans les communes avoisinantes. A cette époque il est déclaré cabaretier

A côté, on vint de suite y construire d'autres maisons qui seront des fermes mais aussi des cafés. C'est parti pour le hameau qui va s'étendre le long de la route vers Naômé. En 1883, on y comptait déjà 10 maisons pour 43 habitants.

L'explication du terme « Mon Idée » est personnelle, il peut y en avoir une autre.

Yvon Barbazon